

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1007 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1007

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 septembre 1961

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro
30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Houssein Ahmed Cassim est autorisé à exploiter au « Palace Hôtel », sis à Djibouti, boulevard du Général de Gaulle, une licence de première classe pour la vente de boissons alcooliques ou hygiéniques, à consommer sur place ou à emporter.